Département
de la santé
des forêts

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Juin 2025

Un nouveau bioagresseur des pins : la cochenille tortue

La cochenille tortue du pin (*Toumeyella parvicornis*) est un insecte originaire d'Amérique du Nord. C'est un organisme nuisible qui peut causer des dégâts importants à de nombreuses espèces de pins. Vivant en colonie de très forte densité, cette cochenille se développe sur les jeunes rameaux. Elle produit une fumagine (champignon microscopique noir) qui marque fortement les arbres atteints : c'est le premier symptôme qui permet de détecter sa présence. En se nourrissant de sève, la cochenille tortue épuise l'arbre et peut le faire mourir au bout de plusieurs années de fortes attaques.

La présence de ce ravageur a été signalée pour la première fois en France en octobre 2021. A ce stade, il n'a été identifié que sur des pins parasols (*Pinus pinea*) en contextes urbain et forestier. Dans les zones infestées situées sur 13 communes du Golfe de Saint-Tropez en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, il a été observé quelques mortalités de pins parasols.

© Eric Chapin

Quel risque à terme ?

L'éradication de cet insecte en France n'est pas envisageable. Pour autant, des mesures de gestion au sein de la zone infestée présentent un intérêt pour ralentir sa propagation. Au vu de ses capacités de dissémination, l'extension de son aire de répartition semble inéluctable, sans qu'il ne soit possible, à ce stade, de déterminer à quelle vitesse. Le ravageur se propage de proche en proche mais aussi à plus longue distance par le transport de jeunes arbres contaminés : c'est le principal point de vigilance. Il convient donc impérativement **de respecter l'interdiction de transporter des plants de pins (toutes espèces confondues) depuis les zones délimitées affectées en France** prévue par l'arrêté ministériel du 11 mars 2022 (article 6). D'autant plus que si des traitements sont possibles en espaces verts pour protéger quelques arbres patrimoniaux, en forêt cette option est difficilement envisageable sur le plan économique et écologique.

En Italie où la cochenille est déjà implantée sur différentes espèces de pins on constate plus de mortalité sur les pins maritimes que sur pins parasols. L'impact potentiel majeur est donc lié au risque de colonisation sur pin maritime qui couvre de vastes surfaces en France et constitue un enjeu de première importance. Le DSF et les services de l'Etat en charge de la protection des végétaux suivent la progression de cet insecte et porteront attention à la réaction des différents pins dans les différents contextes pédoclimatiques où il s'installerait.

Rédacteur : François-Xavier Saintonge